



## Bulletin d'Adhésion

PHOTO

Le plaisir de venir tirer quelques volées passe par le dynamisme de notre Compagnie.

La Compagnie rappelle qu'elle ne peut exister sans bénévoles.

Or s'acquitter de la cotisation annuelle et participer aux événements organisés,  
c'est procéder à son Engagement Associatif.

Participons chacun à notre mesure, au bon fonctionnement de la Compagnie, nous serons tous gagnants !

Je soussigné M., Mme \_\_\_\_\_ licencié(e) nommé(e) ci-dessus ou père, mère, responsable légal de l'enfant nommé(e) ci-dessus (rayer les mention inutiles) déclare :

- avoir pris connaissance des jours et heures d'entraînements et **m'engage à avertir les encadrants de toute absence.**
- avoir noté qu'en l'absence du certificat médical pour les adultes, je me verrai refuser l'accès au pas de tir.
- m'engager à respecter le règlement intérieur de la Compagnie, le code de bonne conduite et la Charte des Parents.
- accepter que tout manquement ou non-respect de la discipline et de la sécurité peut faire l'objet d'une sanction.
- assister **obligatoirement** à l'Assemblée Générale et/ou m'engager à faire valoir mon droit de vote.
  
- accepter que l'image de l'Archer nommé ci-dessus soit utilisée pour la promotion du Tir à l'Arc et/ou de la Compagnie sur tous supports.
  
- avoir reçu l'information de la FFTA sur l'assurance fournie avec ma licence.
  
- l'accompagnant de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'encadrant avant l'entraînement.
  
- avoir noté que les mineurs de l'Ecole de Tir doivent **impérativement** être confiés au début de l'entraînement et récupérés en fin d'entraînement auprès de l'encadrant par un parent ou une personne autorisée.
  
- avoir transmis à la Compagnie les problèmes médicaux de l'Archer.

Si oui, précisez :

\_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Fait à, \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

## Mode d'emploi pour la fiche d'inscription :

- Tout dossier non complet sera refusé par la Compagnie.
- Remplir et signer le bulletin d'adhésion ainsi que le formulaire de création de licence.
- Remplir les tarifs ci-après.
- Fournir un règlement (espèces, chèques, ANCV...)  
(Possibilité de paiement en 3 fois, uniquement par chèque)
- Fournir une photo d'identité récente.
- Pour les -18 ans, remplir le Questionnaire de Santé ci-joint.
- Pour les +18 ans, fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du Tir à l'Arc.  
Si le certificat à moins de 3 ans, remplir le Questionnaire de Santé.

Cadre réservé à la Compagnie		Documents à remettre à l'archer lors de l'inscription	
Cours suivis : _____		<input type="checkbox"/> Fiche d'information sur l'assurance FFTA.	
Nom des initiateurs : _____		<input type="checkbox"/> Le code de bonne conduite	
Nouveau licencié :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Le règlement intérieur de la Compagnie.	
Renouvellement licence :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Date du certificat médical : _____	
Changement de Compagnie :	<input type="checkbox"/>	-----	
n° de licence _____		Paiement en : <input type="checkbox"/> 1 fois <input type="checkbox"/> 2 fois <input type="checkbox"/> 3 fois	
-----		Paiement par : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèce	
Arme :	<input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Bare-Bow	Nom de l'émetteur du Chèque si différent de l'archer : _____	
	<input type="checkbox"/> Poulies <input type="checkbox"/> Poulie Nu		
	<input type="checkbox"/> Chasse <input type="checkbox"/> Long-Bow		

Cadre réservé à la Compagnie

### Tarifs :

Droit d'entrée (Uniquement la première année)

50€

Licence et Cotisation U11

Détail : 38€ (licence FFTA) + 70€ (cotisation Compagnie)

108€

Licence et cotisation U13 à U21

Détail : 47€ (licence FFTA) + 70€ (cotisation Compagnie)

117€

Licence et Cotisation Adulte sans Compétition (S1, S2 et S3)

Détail : 66€ (licence FFTA) + 70€ (cotisation Compagnie)

136€

Licence et Cotisation Adulte avec Compétition (S1, S2 et S3)

Détail : 74€ (licence FFTA) + 70€ (cotisation Compagnie)

144€

Dégressif famille : - 5 € par licencié

Location d'Arc d'initiation (\*)

\*Chèque de caution de 150 €

50€

Achat petit matériel (\*)

\*Flèches, dragonne, protège-bras et palette.

Le renouvellement de ce petit matériel (casse, perte...) est à la charge de l'Archer.

50€

**TOTAL**

J'ai besoin d'une facture acquittée